

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 août 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et onzième session
Point 61 de l'ordre du jour
Consolidation et pérennisation de la paix

Conseil de sécurité
Soixante-douzième année

**Lettre datée du 25 août 2017, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République populaire
démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations
Unies**

J'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre concernant l'exercice militaire « Ulji Freedom Guardian 17 » imposé par les États-Unis d'Amérique, conjointement avec la Corée du Sud, depuis le 21 août 2017, malgré les préoccupations et oppositions exprimées à plusieurs reprises par la communauté internationale.

Bien qu'ils clament haut et fort qu'il s'agit là de manœuvres militaires « annuelles » et « défensives », il serait vain pour les États-Unis de vouloir camoufler le caractère agressif que revêt en réalité cet exercice.

Il suffit, pour comprendre le degré de provocation et d'agressivité que comporte l'exercice militaire conjoint, de savoir que les manœuvres en question visent principalement à atteindre l'objectif qui était celui de « l'opération de décapitation » et de « l'opération secrète », à savoir éliminer le grand quartier général de la République populaire démocratique de Corée dans le cadre du « Plan d'opération 5015 ».

Par leurs gesticulations irresponsables, les États-Unis ne font que verser de l'huile sur le feu en menant cet exercice militaire conjoint provocateur et agressif à un moment où la situation dans la péninsule coréenne s'apparente à une bombe à retardement dont nul ne sait avec certitude quand elle explosera.

Tout ceci démontre on ne peut plus clairement que le danger d'une guerre nucléaire guette les États-Unis, qui s'obstinent dans leur sordide projet de conquérir la République populaire démocratique de Corée par la force et ne sont ainsi que les instigateurs d'un processus destiné à ruiner les chances de paix.

Prenant acte de ce que l'exercice militaire mené par les États-Unis en collaboration avec la Corée du Sud constitue une grave menace non seulement pour la péninsule coréenne, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales, la République populaire démocratique de Corée demande instamment au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies de se saisir de de toute urgence de la



question de l'exercice militaire conjoint et de se réunir pour en débattre dans les plus brefs délais.

Si le Conseil de sécurité, dont la mission première est de préserver la paix et la sécurité internationales, devait une nouvelle fois ignorer la requête légitime de la République populaire démocratique de Corée, il apporterait lui-même la démonstration qu'il n'est plus qu'une marionnette à la solde politique des États-Unis.

Dès lors que les États-Unis ont étalé au grand jour leurs intentions hostiles à son encontre en menant un exercice militaire conjoint agressif, la République populaire démocratique de Corée, qui les avait pourtant avertis de son intention de surveiller de plus près leurs agissements, estime être parfaitement en droit, au principe de la légitime défense, de répondre à ces manœuvres de guerre agressives et irréfléchies, et considère que les États-Unis porteraient l'entière responsabilité des conséquences catastrophiques qui pourraient en découler.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 61 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Ja Song Nam**
